

**MAIRIE DE BRENNILIS  
LE BOURG  
29690 BRENNILIS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le  
Boulangier, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

\*\*\*\*\*

**Objet** : Adoption du PAVE

Le Conseil municipal de Brennilis,

- ayant examiné le projet de PAVE qui lui avait été transmis par le Conseil d'administration du CCAS après validation en date du 24 septembre 2010
- prenant note de ce que le montant total estimé des travaux était de 43.795 € HT,

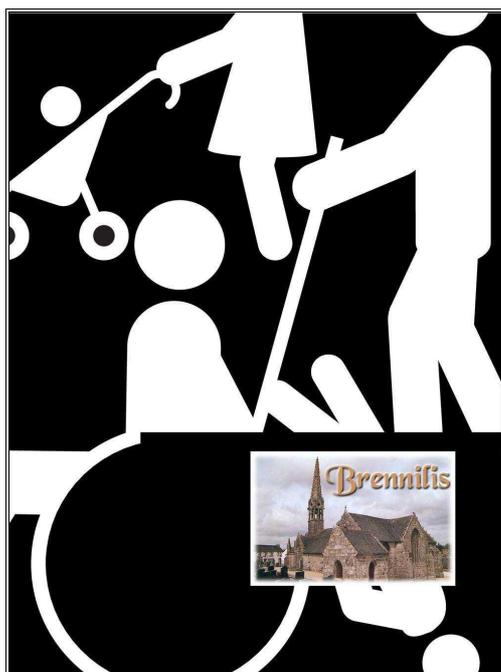
Décide à l'unanimité après en avoir délibéré :

- d'adopter le PAVE de Brennilis tel qu'il figure en annexe à la présente délibération
- de constituer pour la mise en oeuvre du PAVE un Groupe de travail ad hoc présidé par le Maire avec comme vice-président le 3ème adjoint chargé du développement durable
- de prévoir la participation comme membres du Groupe de travail des Conseillers municipaux et adjoints ayant manifesté leur intérêt à cet égard
- de demander au Conseil d'administration du CCAS de désigner en son sein 2 à 3 membres non conseillers municipaux pour faire partie du Groupe de travail
- de confier au Groupe de travail la coordination de l'ensemble de procédures devant permettre la mise en place, le contrôle et l'évaluation du PAVE, sous réserve du respect des dispositions législatives et réglementaires applicables notamment en termes de passation des marchés publics
- d'exprimer ses chaleureux remerciements au Conseil d'administration du CCAS pour le travail accompli dans le cadre de l'élaboration du PAVE de la Commune de Brennilis.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT



# COMMUNE DE BRENNILIS

## Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagement des espaces publics

– PAVE –

Adopté le 29 septembre 2010 par délibération du Conseil municipal

## INTRODUCTION

1. En février 2009, le Conseil municipal de Brennilis décidait de faire procéder à un diagnostic accessibilité handicapés sur le territoire communal. En juin 2009, le Conseil confie à la société QualiConsult le soin de lui fournir une étude préliminaire, portant sur la voirie au bourg et les principaux lieux publics de la commune (mairie, poste, école, salle polyvalente, Maison de la réserve naturelle, église, camping, terrain de sports). Le rapport de QualiConsult est remis en août 2009.
2. Lors de sa réunion du 15 septembre 2009, le Conseil d'administration du CCAS a confirmé sa disponibilité pour procéder à un examen attentif des différents dossiers contenus dans l'analyse accessibilité handicapés conduite par la société Qualiconsult, et formuler ses recommandations au Conseil municipal sur les priorités qu'il serait possible de retenir pour parvenir progressivement à un niveau satisfaisant de conformité avec les normes en vigueur.
3. Réuni le 18 septembre, le Conseil municipal a pris note « *de la décision du Conseil d'administration du CCAS de procéder à une analyse approfondie du rapport pour faire des recommandations au Conseil municipal sur les priorités à retenir. (...) Le Conseil municipal (a retenu) le principe d'élaborer chaque année jusqu'à la date butoir de 2015 un programme de mise en conformité partielle des bâtiments et de la voirie, en choisissant de préférence des solutions économiquement viables et des interventions d'utilité maximale. Le Conseil (a noté) à cet égard que les membres les plus âgés de la population auront à l'avenir également davantage besoin d'aménagements facilitant leur capacité à se déplacer, et que beaucoup des aménagements envisagés concerneront un nombre non négligeable de personnes* ».
4. Lors de sa réunion du 25 novembre 2009, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de répartir comme suit l'examen des analyses et recommandations de l'enquête Qualiconsult :

<b><i>Établissement</i></b>	<b><i>Groupe d'étude (coordonnateur)</i></b>
Église Mairie + Poste & Bibliothèque	<u>JV Gruat</u> , Anita Daniel, Liliane Jaouen, Honoré Marec Associés <sup>1</sup> : Marcel Gérardin, Sylvie Plassard, Catherine Fouquet
Maison Réserve naturelle Vestiaire et douches, terrain de sport École publique	<u>Françoise Borgne</u> , Sylvie Birhart, Marcel Buzit, Maryvonne Lemercier, Madenn Roygnan
Salle polyvalente Terrain camping Voirie communale	<u>Olivier Magoariec</u> , Jérôme Cochennec, Carole Le Boulanger, James Turner.

Les groupes de travail ainsi constitués se sont réunis à partir de janvier 2010.

5. En mars 2010, lors de l'adoption de ses budgets de fonctionnement et d'investissement, le Conseil municipal décidait de consacrer un montant maximum de 50.000 € à la mise en conformité accessibilité sur le territoire communal, selon une programmation pouvant couvrir jusqu'à trois exercices budgétaires.

<sup>1</sup> Marcel Gérardin en tant qu'adjoint chargé du Patrimoine suit les travaux de rénovation de l'église, dont le lien avec l'amélioration de l'accessibilité pourrait être prévu. Sylvie Plassard et Catherine Fouquet sont chargées du bon fonctionnement des services de la mairie et de la poste respectivement.

6. En juin 2010, le Conseil municipal a décidé d'élaborer, conformément aux obligations légales en la matière, un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE). Dans sa délibération le Conseil municipal a précisé que les études de la société QualiConsult et les travaux y relatifs conduits par le CCAS feraient partie intégrante de ce Plan. Le Conseil confirmait à l'occasion le rôle directeur du CCAS dans l'élaboration du PAVE.
7. La délibération a été affichée en mairie du 1er juillet au 8 août 2010. Elle a été communiquée à la préfecture du Finistère, à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et au président du conseil communautaire de la Communauté de communes du Yeun Elez, qui n'ont émis aucune observations.
8. Le CCAS réuni le 24 septembre 2010 a finalisé son travail portant sur l'accessibilité handicapés, et en a présenté les résultats sous forme d'un projet de PAVE ensuite soumis au Conseil municipal qui, après en avoir délibéré, l'a adopté le 29 septembre 2010 à l'unanimité.
9. Le présent document qui constitue le PAVE de la Commune de Brennilis se compose de trois parties. Dans une première partie, sont précisées notamment sous forme de tableau les mesures retenues pour rendre accessibles l'ensemble des circulations piétonnes, des aires de stationnement et les principaux bâtiments publics situés sur le territoire de la commune, avec pour chacune un calendrier et des modalités de réalisation. Cette partie a été complétée par rapport à l'étude QUALICONSULT en incluant la zone de jeux et de loisirs récemment aménagée à l'espace Park Tost et en prenant en compte les améliorations rendues possibles par certains travaux à l'école (accessibilité WC extérieur). La seconde partie du document en réfère aux rapports des groupes de travail constitués par le CCAS, et la troisième au rapport remis par la société QualiConsult.
10. Le PAVE porte sur une période de trois années s'achevant le 31 décembre 2012. Il fera l'objet d'une évaluation par le CCAS et par le Conseil municipal avant l'adoption de chacun des budgets 2011 et 2012 de la commune, ainsi que d'une évaluation finale lors du dernier trimestre 2012. Le PAVE pourra être révisé par le Conseil municipal sur proposition du Conseil d'administration du CCAS au vu des différentes évaluations qui seront conduites concernant sa mise en œuvre et sa pertinence. Sa mise en œuvre, supervisée par un groupe de travail ad hoc du Conseil municipal incluant des représentants du Conseil d'administration du CCAS, devra permettre une amélioration du taux d'accessibilité évalué par Qualiconsult lors de l'élaboration de son rapport<sup>2</sup>, à savoir :
  - École publique, 52 %
  - Église, 62 %
  - Mairie et poste, 56 %
  - Maison de la Réserve naturelle et des Castors, 55%
  - Salle polyvalente, 53 %
  - Voirie, 64 %.
11. L'objectif du PAVE est de dépasser le taux moyen de 70% d'accessibilité – *obstacle franchissable mais inconfortable* - pour les installations existantes dans chacun des ensembles concernés. Dès l'achèvement du PAVE aucune de ces installations ne devrait donc demeurer inaccessible aux personnes handicapées, quel que soit le handicap en cause.

---

<sup>2</sup> Deux sites ayant fait l'objet de l'évaluation préliminaire sont exclus du présent PAVE en raison soit des incertitudes sur leur utilisation à venir (*vestiaires et douches, terrain de sport*) soit du coût excessif d'un réaménagement pour une fréquentation en somme très faible (*terrain de camping*). Au camping, la *salle du Droséra* devrait être entièrement rénovée dans un proche avenir, et sa mise en conformité sera entreprise à cette occasion. Les diagnostics correspondants figurent cependant en annexe au présent document.

**PREMIERE PARTIE –  
MESURES RETENUES POUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PAVE**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES INCLUSES DANS LE PAVE**

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
<b>COMMUN DIFFERENTES ZONES</b>				
- Parking places handicapés	Eg1, V13, MRNC1, SP1  - Jeux Park Tost	« Maison Lagadec », place Centre bourg, Salle polyvalente Park Tost	Immédiate	Prévoir arrêté  Signalisation
- Cheminements passages protégés	Eg1, V13, 24, 26	Traversée RD vers église, vers salle polyvalente, à partir parking après ancienne gare, face mairie vers MRNC, vers Park Tost, entrée Park Tost, entrée Charlegan	À planifier	Bandes rugueuses, panneaux - DDE
- Poignées de porte à ouverture facile (« en laissant tomber la main »)	PM8, MRNC2, E13, SP5, SP15	Mairie (2), Poste (1), MRNC (1), Ecole (1), SP(2)	Immédiate	Prospecter entreprises
<b>VOIRIE</b>				
- Déplacer obstacles amovibles	V5, 9, 11, 16, 49	Auge, panneaux s/trottoirs (5 interventions)	Immédiate	Employés municipaux
- Remplacer grilles, créer bateaux, boucher trous, rénover revêtement	V10, 23, 25, 29, 31, 33, 39	Au long RD 36, Centre Bourg	À planifier	SIVOM

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
- Déplacer mat d'éclairage	V42	Face mairie	À planifier	EDF-Le Du
<b>SALLE POLYVALENTE</b>				
- Créer cheminement d'accès respectant jeu de boules (stabiliser le sol)	SP2	Entre entrée parking et porte accès	À planifier	Terrassement
- Bateau pour accéder prote d'entrée	SP3	Façade SP	À planifier	SIVOM
- Aménager descente estrade-plancher	SP7	Intérieur	À planifier	Multiservices
- Cloison entre urinoirs et toilettes handicapés, lave-mains, barres d'appui (côté RD36)	SP9	Intérieur	À planifier	Plombier
- Deux porte-manteaux petite taille	SP12	Intérieur	Immédiate	Bon d'achat
- Signalétique WC handicapés	SP16	Intérieur	Immédiate	Plombier
- Barre WC handicapés (côté garderie)	SP17	Intérieur	À planifier	Plombier
<b>MAIRIE - POSTE</b>				
- Main courante, contraste visuel, escalier extérieur	MP 2 à 5	Accès mairie par RD36	À planifier	Multiservices
- Porche, contraste visuel, ressaut entrée	MP 6-7	Accès principal mairie-poste	À planifier	Multiservices
- Porche, intensité lumineuse	MP7	Accès principal mairie-poste	Mesure à effectuer	Électricien
- Poste, revoir hauteur guichet	MP18	Agence postale	À planifier	Multiservices
- Signalétique, aménagement	MP15	Mairie	À planifier	Plombier

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
intérieur toilettes				
<b>ECOLE</b>				
- Signalisation et adaptation, WC handicapés	E6	École	En cours	Plombier
- Main courante, escalier intérieur	E7	École	À planifier	Multiservices
- Portes, barres de seuil à revoir	E16	Accès cantine	À planifier	Multiservices
- Cheminement, accès classes à cantine	E17	Extérieur école	À planifier	SIVOM
- Création rampe – palier repos	E 19-20	Accès cantine	À planifier	SIVOM
- Création WC cantine adapté handicapés (extérieur)		Extérieur école	À planifier	Plombier
<b>M.R.N.C.</b>				
- Plan incliné pour accès trottoir	MRNC1	Devant maison des castors	À planifier	SIVOM
- Revoir ressaut porte accès	MRNC2	Entrée maison des castors	À planifier	Multiservices
- Signalétique et réaménagement toilettes handicapés	MRNC 5 et 8	Maison des castors	À planifier	Plombier
<b>EGLISE</b>				
- Cheminement de grille vers église6	Eg2	Extérieur église vers RD36	À planifier	SIVOM
- Intensité lumineuse, extérieur	Eg2	Extérieur église	Mesure à effectuer	Électricien
- Dalles et éclairage intérieur	Eg 3-4	Intérieur église	2012	Travaux rénovation église

## DEUXIÈME PARTIE

### RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUÉS PAR LE CCAS

Les rapports des trois groupes de travail constitués par le Conseil d'administration du CCAS pour examiner les analyses et recommandations de la société QUALICONSULT figurent aux adresses suivantes:

Groupe de travail Eglise-Mairie-Poste

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTeglisemairieposte.pdf>

Groupe de travail Ecole – Maison de la Réserve naturelle et des Castors

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTecole.pdf>

Groupe de travail Voirie-Salle Polyvalente

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTVoirie.pdf>

## **TROISIÈME PARTIE RAPPORTS REMIS PAR LA SOCIÉTÉ QUALICONSULT**

Les rapports produits par la société QUALICONSULT figurent aux adresses suivantes:

### **Voirie**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/voirie.pdf>

### **Eglise**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/eglise.pdf>

### **Mairie et Poste**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/mairieposte.pdf>

### **Terrain de sports**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/terrainsport.pdf>

### **Ecole**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/ecole.pdf>

### **Salle polyvalente**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/salle.pdf>

### **Camping**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/camping.pdf>

### **Maison de la réserve naturelle et des castors**

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/mrnc.pdf>